

# Avec le bilan assurantiel, ANTICIPEZ L'AVENIR

de votre entreprise et de vos salariés





Votre entreprise évolue au fil du temps. Vous devez régulièrement faire un point sur vos assurances afin d'être sûr que les garanties soient toujours bien adaptées.

Même en tant que professionnel, vous pouvez être victime d'un sinistre causé le plus souvent par :

- · Un incendie;
- Une perte d'exploitation;
- · Un événement climatique (tempête, grêle, neige);
- La mise en cause de votre responsabilité civile professionnelle ou de votre garantie décennale;
- Etc...

Il est donc primordial de mettre à jour vos contrats d'assurance.

C'est pourquoi nous vous proposons de réaliser un bilan assurantiel pour éviter de vous retrouver en difficulté en cas de sinistres.



### POURQUOI LE BILAN ASSURANTIEL?

# □ → Votre entreprise évolue

**Des changements permanents** dans l'entreprise et de nombreux paramètres évoluent de manière temporaire ou durable :

- · Chiffre d'affaires
- Revenus
- Effectif
- · Activité spécifique
- · Périmètre d'intervention
- Nouveaux investissements (machines, outils...)
- Locaux et véhicules (agrandissement, aménagement...)

- · Changements de statuts
- Projets personnels
- · Situation de famille
- Importance et particularités des chantiers
- Réglementation applicable
- Etc...

### $2 \rightarrow \text{Et votre assurance}$ ?

Un diagnostic personnalisé et une réévaluation régulière des contrats d'assurance permettent de bénéficier de garanties mieux adaptées à la réalité économique de votre entreprise.

# Avec une assurance actualisée



- Anticipation des risques et sécurisation de l'activité
- Protection des finances et des salariés
- · Sérénité au quotidien

# Avec une assurance inadaptée



- · Fragilisation de l'entreprise
- Menace (in)directe sur la santé financière et les salariés
- · Mise en danger des responsables
- Risques juridiques : Garanties ou plafonds d'indemnisation inadaptés

### QUIZ SUR **VOTRE ENTREPRISE**

Votre entreprise évolue au fil du temps. Vous devez réaliser régulièrement un diagnostic de votre entreprise afin d'avoir les garanties les plus adaptées à votre situation réelle :

■ Votre Chiffre d'Affaires a-t-il évolué ?	oui	non
■ Votre effectif a-t-il évolué (salariés, CDD, intérimaires) ?	oui	non
Avez-vous plus ou moins de surface dans votre local ? plus ou moins de matériel ? de machines ? de stock ?	oui	non
■ Toutes les activités que vous réalisez aujourd'hui figurent-elles dans votre contrat ?	oui	non
Si votre revenu a évolué, vos garanties ont-elles été adaptées ?	oui	non
Votre contrat Santé Collective répond-il aux obligations de la nouvelle Loi ANI ?	oui	non

Si vous avez répondu OUI à une des questions ci-dessus, vous risquez d'être :

- → Sur assuré et de payer pour des garanties inutiles!
- → Sous assuré et de fragiliser votre entreprise en cas de sinistre!

## MAAF PRO est à vos côtés! Demandez votre bilan assurantiel.



du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 17h

### **MAAF Assurances SA**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160 000 000 euros entièrement versé - Entreprise régie par le code des assurances RCS NIORT 542 073 580 - N° TVA intracommunautaire FR 38 542 073 580 - Code APE 6512 Z

Siège social: Chaban - 79180 CHAURAY - Adresse: Chauray - 79036 NIORT Cedex 9 - maaf.fr



